



Gironde
9 septembre 2025

À LA UNE

Rencontre avec
Sophie Binet

VIE SYNDICALE



La formation
régionale pour
outiller les
militants

TERRITOIRE

Congrès des UD de la
Vienne, Haute-Vienne et
Dordogne

2 & 3 avril 2026

Conférence régionale
CGT NA
Lège-Cap-Ferret



DOSSIER

2025

LES 130 ANS DE LA CGT !

Edito



Une rentrée de septembre sous le signe de la lutte !

Début de l'été, une idée germe sur les réseaux sociaux en appelant à une journée de mise à l'arrêt de l'économie le 10 septembre. Blocages de zones commerciales, boycotts, arrêt des transactions bancaires... telles sont les actions préconisées.

Un nouveau ex-ministre Bayrou (encore un, on va finir par s'y perdre) présente un budget où les salariés doivent faire des sacrifices, tandis que les grandes fortunes, les actionnaires et les multinationales sont épargnés. La dette est de la faute de la France d'en bas et il exclut toute responsabilité gouvernementale.

Des canicules, des mégafeux et des inondations qui font payer la note de l'irresponsabilité et de l'inaction des politiques aux travailleurs.

La tête de Bayrou tombe. Remplacé très rapidement par Lecornu. Décidemment, Macron continue de s'accommoder de la démocratie sans tenir compte du résultat des urnes des élections législatives !!!

La CGT, fidèle à ses principes, cherche à rassembler plutôt qu'à diviser, à lutter plutôt qu'à courber l'échine. Cela a conduit à ne pas minorer l'initiative du 10 septembre et à la déclaration du CCN du 27 août 2025. Dans le même temps, actionner l'intersyndicale pour qu'une journée unitaire de grève et de manifestation interprofessionnelle trouve sa place dans le calendrier (le 18 septembre). Ancrer la lutte et la construction du rapport des forces, c'est dans l'entreprise que ça se passe.

Le 18 septembre voit immerger la colère contre ce gouvernement des riches.

La rencontre avec Lecornu montre que c'est la politique qu'il faut combattre, les individus changent mais le fond reste. Toutes les revendications des organisations syndicales ont eu une fin de non-recevoir.

Du coup, on remet ça le 2 octobre. Le processus de lutte est lancé et il risque d'être long.

Ce long terme sera jalonné de moments de réflexions et de décisions, avec notamment la conférence régionale, qui se tiendra à Lège-Cap-Ferret début avril 2026, et le 54^{ème} congrès confédéral, à Tours début juin.

Mais la CGT est habituée aux longues luttes. Elle a d'ailleurs fêté ses 130 ans à Limoges le 23 septembre, en présence de Sophie Binet et bon nombre de délégations de camarades qui ne voulaient pas rater l'évènement, sous la responsabilité organisationnelle de l'UD de la Haute-Vienne.

Et comme le clamait Sophie Binet dans son intervention à Limoges, **Tous ensemble, tous ensemble GRÈVE, GRÈVE.**

NO PASARAN !!!

Laurent Jacquelin

Sommaire

Editorial.....p2

À la Une

Rencontre avec Sophie Binetp3

Régional

Salariés d'OI à Vayres en luttep4

La formation régionale pour outiller les militantsp5

Territoire

40^{ème} Congrès de l'UD CGT de la Haute-Vienne.....p6

Publicité

Diagoris.....p10

Territoire

Retour sur les mobilisations estivales en NA.....p11

Congrès de l'UD de la Dordogne.....p12

64^{ème} Congrès de l'UD de la Vienne.....p13

National

La Vie Ouvrière - La Revue Pratique de Droit Social.....p14-15

Régional

6 novembre 2025 Forump16

DOSSIER

2025 - LES 130 ANS DE LA CGT !p7-9

Directrice de publication : Samantha Dumousseau

Comité régional CGT NA - Bourse du Travail - 44 cours A.Briand -

CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex

Création : pom'C - 47350 LACHAPELLE

Mise en page : Service Communication CGT NA

Imprimé par Rivet Presse Edition, Limoges



Projet financé par le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

RENCONTRE AVEC SOPHIE BINET



Dans le cadre de notre préparation du 54^{ème} congrès confédéral de juin 2026, cette rencontre avec notamment notre secrétaire générale, Sophie Binet, sous un format plus restreint, permet d'en faire un moment particulier, apprécié par les Unions Départementales.



Malgré des conditions de forte chaleur, le 3^{ème} cru est une réussite avec un menu portant sur 3 points à l'ordre du jour.

Concernant tout particulièrement notre prochain congrès confédéral, les camarades ont exprimé une nouvelle fois les difficultés de la prise en compte des syndicats à s'approprier les documents préparatoires et sur le fait qu'ils soient acteurs dans cette dynamique démocratique. Cela pose forcément un souci car le congrès confédéral est celui des syndicats et non des structures de la CGT.

L'ensemble des UD ont réaffirmé l'urgence de travailler en profondeur notre structuration pour être en phase avec le monde du travail et se sont dites satisfaites que le sujet des unions locales soit mis en débat. Quelques éléments ont été interrogés : leur place et leur rôle, les difficultés parfois relationnelles avec les unions locales, le dysfonctionnement, le manque de militants, les syndicats qui désertent ce lieu de proximité, peu de camarades actifs pour prendre des responsabilités et animer les uls, redéfinir ou pas les périmètres des uls... Par conséquent, la proposition de faire une conférence des unions locales dans chaque département, avec un cadrage et une présence confédérale, a donc été approuvée par toutes et tous.

En faisant preuve de lucidité de l'état de notre organisation et en s'interrogeant sur nos modes de fonctionnement et sur nos structures, nous choisissons ensemble de réfléchir et de proposer des solutions. Cependant, et Sophie l'a rappelé, si nous voulons être dans la réussite, nous ne pourrions pas ouvrir tous les chantiers, notamment de transformation. Nous devons prioriser.

Ainsi, dans le document d'orientation, sera consacrée aussi une partie sur l'organisation des « dits isolés ». Seraient mis à disposition, des statuts types afin d'avoir une base commune qui serait en conformité avec nos statuts confédéraux. Cela sous-entend aussi de travailler conjointement avec les fédérations concernées pour les structurer « administrativement » dans un premier temps.

Sur la deuxième partie de la rencontre, concernant le travail mis en place sur Statuts et Règles de vie par la commission confédérale, quelques rappels d'agenda et du processus engagé ont été donnés par Agnès Naton. Le CCN de novembre 2025 sera donc amené à voter sur le projet de modification statutaire et de ses annexes. Pour que ce soit proposé au vote des congressistes à l'occasion du 54^{ème} congrès confédéral, l'approbation des 2/3 du CCN sera requis.

Bien que soit très attendue la Charte « Le Qui fait quoi dans la CGT », celle-ci est reportée au prochain mandat afin de prendre le temps de bien poser les choses.

Myriam Lebki a introduit le dernier débat portant sur le cadre commun d'action contre les Violences Sexistes et Sexuelles dans la CGT. Satisfactions de l'ensemble des Unions Départementales du travail accompli par la CGT sur la reconnaissance politique, notamment des femmes victimes de VSS au sein de notre organisation. Très favorable à ce que ce cadre commun soit annexé aux statuts confédéraux afin de bannir ces comportements sexistes et d'agir fermement en cas de violences sexistes et sexuelles. Dans cette rencontre, il a été proposé de mettre en place un Guide, à l'exemple du violentomètre, en direction des orgas, sur des préconisations afin que l'organisation concernée puisse adopter et prendre des décisions à partir de nos responsabilités politiques.

Une journée bien remplie de réflexions, d'analyses, d'attentes de la part des 1^{ers} dirigeants vis-à-vis de notre confédération et du prochain congrès confédéral. Notre défi aujourd'hui est d'avoir une organisation syndicale plus forte, mieux structurée pour être davantage force de propositions, présentes sur les lieux de travail et dans tous les lieux où le monde du travail est en jeu.

Samantha Dumousseau

SALARIÉS D'OI À VAYRES EN LUTTE



**Salariés d'OI à Vayres en lutte le 09 septembre 2025.
En gironde, l'actionnaire principal avec le Fond de Pension « Black Rock » envisage la fermeture d'un four sur le site de verrerie OI à Vayres. Ce sont 126 emplois menacés sur les 2 ans à venir.**



Le syndicat CGT, en lien avec la Fédération Verres & Céramique et l'Union Départementale de la Gironde, a travaillé sur d'autres alternatives notamment en exploitant d'autres marchés.

Le cas de cette entreprise n'est pas isolé. En Nouvelle-Aquitaine, beaucoup de secteurs sont touchés par des PSE, des fermetures d'entreprises. Cette casse industrielle et sociale menace directement notre tissu économique local, départemental et régional.

Afin de mettre en lumière la responsabilité des dirigeants actuels et celle de l'État, à l'appel de la CGT, un rassemblement sur le site a été organisé, en présence de Sophie Binet, notre secrétaire générale.

De plus, il a été décidé de régionaliser cette action au-delà des salariés des verreries françaises. La Nouvelle-Aquitaine, avec par exemple les salariés de GM&S (Creuse) et des dirigeants d'Unions Départementales, étaient présents pour apporter leur soutien.

De nombreuses interventions ont marqué le rassemblement. Le comité régional, avec son périmètre

qui est le sien, est intervenu plus particulièrement sur les éco-socio-conditionnalités des aides publiques avec le travail fait par le groupe CGT au CESER NA et avec les autres organisations syndicales, poussant le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine à instaurer des critères de transparence, de contrôle et d'évaluation sur les aides régionales accordées aux entreprises de Nouvelle-Aquitaine.

Le comité régional, via les Unions Départementales, se tient à disposition en apportant aide et soutien aux actions organisées :

- Pour reconquérir nos industries,
- Pour sauver les Services Publics sur nos territoires,
et
- Pour défendre les droits sociaux,
- Pour porter des projets alternatifs.

Samantha Dumousseau

LA FORMATION RÉGIONALE POUR OUTILLER LES MILITANTS

Le Comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine a fait le choix d'être un outil au service des besoins des Unions Départementales, pour répondre aux attentes des syndicats, des syndiqués, afin de permettre à la CGT d'être à l'offensive sur des propositions revendicatives répondant aux attentes des salarié-e-s. La formation syndicale régionale participe à cet objectif.

Le Comité régional a organisé 2 formations régionales :

Du 11 au 12 juin 2025, une formation à destination des intervenants au stage « **Développer la CGT** ». Elle a été suivie par 16 stagiaires de 5 UD, elle était animée par Sabine FERRY (formatrice confédérale).

Cette formation a permis des échanges et des perfectionnements sur la démarche pédagogique CGT afin que les objectifs pédagogiques soient atteignables par toutes et tous et impliquant les stagiaires pour l'acquisition des savoirs et des savoir-faire, avec des activités favorisant les apprentissages.

Elle a également permis l'appropriation des 2 modules de « Développer la CGT », à savoir, s'organiser pour transformer la société et la CGT force de proposition, partout, avec tous les salarié-e-s.

Les stagiaires se sentent mieux outiller pour mettre en œuvre la formation « Développer la CGT » dans leurs Unions Départementales et de la régionaliser.

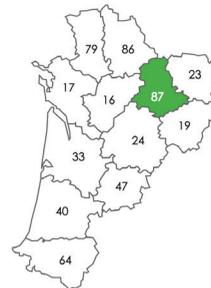
Le 2 septembre 2025, une journée d'étude animée avec Pascal MICHEL sur **la Formation Professionnelle**. Il a présenté les différents dispositifs de formation professionnelle pour les salarié-e-s du privé, afin de permettre à nos camarades de s'approprier de façon simple ces différents dispositifs et de pouvoir informer les salarié-e-s dans une démarche de professionnalisation ou de reconversion. Cette formation est mise à disposition des UD et professions qui par la suite, souhaiteraient la redéployer. Elle a été suivie par 12 stagiaires représentant 8 Unions Départementales.

La Formation professionnelle est un vrai enjeu d'émancipation des salarié-e-s au service de leurs aspirations et non un outil au service des besoins du patronat.

Corinne Rey-Bertrand



le 2 septembre 2025 à Bordeaux



40ÈME CONGRÈS DE L'UD CGT HAUTE-VIENNE

40^{ème} Congrès de l'UD CGT Haute-Vienne : un mandat offensif pour les luttes à venir. Les 4, 5 et 6 juin 2025, l'Union Départementale CGT de la Haute-Vienne a tenu son 40^{ème} congrès, marquant aussi le 130^{ème} anniversaire de la CGT. Pendant trois jours, les délégué·e·s représentant les syndicats du département ont débattu, voté des résolutions et fixé les priorités pour les prochaines années.



En ouverture, le secrétaire général, Arnaud Raffier, a donné le ton : **faire du congrès « un acte de combat »** pour défendre l'héritage des luttes, refuser le piège Macron/Le Pen, renforcer la solidarité internationale, riposter à la guerre sociale et reconquérir la Sécurité sociale. S'appuyant sur des luttes locales - chez Valéo, Legrand - il a fixé un cap clair : **renforcer la CGT partout en Haute-Vienne.**

La richesse des interventions venues des entreprises privées, des services publics, de la jeunesse et des retraité·e·s a nourri les débats : syndicalisation, implantation dans de nouveaux secteurs, défense des retraites et de la Sécurité sociale, salaires, conditions de travail. La dimension internationale n'a pas été

oubliée, avec des messages de solidarité envers les peuples en lutte.

Deux résolutions majeures ont été adoptées :

- Lutte contre l'extrême droite : organisation de journées de sensibilisation, mise à disposition d'outils syndicaux (livrets, fiches, lettres) et rappel systématique, dans les formations, des valeurs de solidarité, d'égalité et de justice sociale.
- Renforcement de la CGT dans le département : syndicalisation renforcée auprès des jeunes et des femmes, implantation dans les « déserts syndicaux » et participation active aux commissions thématiques pour structurer l'action collective.

En clôture, Arnaud Raffier, réélu à l'unanimité secrétaire général, a qualifié son nouveau mandat de « pacte de combat » et appelé à la mobilisation générale pour arracher salaires dignes, retraites à 60 ans, services publics renforcés et fin de la précarité. L'UD CGT 87 doit, selon lui, rester un bastion offensif du syndicalisme de classe.

Ce 40^{ème} congrès se conclut sur un mandat clair : être plus nombreux, plus présents, plus combattifs, pour faire reculer les inégalités et construire les victoires sociales de demain. Les délégué·e·s s'engagent à poursuivre et amplifier les luttes, convaincu·e·s que seule la force collective permet de transformer la colère et l'espoir en conquêtes sociales.

Arnaud Raffier

La grève générale, organisée le 1^{er} mai 1906 en faveur de la journée de huit heures, donne le signal de l'extension des luttes. Au congrès d'Amiens, un besoin de clarification s'exprime et pousse la C.G.T. à réaffirmer son identité en défendant un syndicalisme de lutte, indépendant et à vocation révolutionnaire ne limitant pas son activité et ses objectifs à la défense des intérêts professionnels ; il met en cause la structure et les finalités de la société, comme en témoigne la résolution votée en 1906 au congrès confédéral d'Amiens et connue sous le nom de Charte d'Amiens qui est considérée comme le texte fondamental du syndicalisme révolutionnaire.

La Charte d'Amiens donne comme objectif au syndicalisme une lutte, « en dehors de toute école politique », visant l'émancipation intégrale du prolétariat au moyen de l'action révolutionnaire et tout particulièrement de la grève générale.

Au sortir de la 1^{ère} guerre mondiale, la direction confédérale assume son réformisme et la politique de présence, alors que de son côté, la minorité se place dans le sillage ouvert par la révolution russe. Le processus scissionniste est à l'œuvre. A compter de 1922, coexistent deux centrales : la C.G.T. (dite confédérée) et la C.G.T.U. (unitaire).

Le soir du 6 février 1934, la République semble un instant vaciller face au danger fasciste, la C.G.T., rejointe par la S.F.I.O. et la C.G.T.U., appellent à une grève générale de 24 heures le lundi 12 février ce qui scelle la réconciliation de la classe ouvrière toute entière avec la République. Elles ouvrent la voie au Rassemblement populaire qui cimente les gauches dans la perspective électorale de 1936.

L'unité de la C.G.T. se réalise au congrès de Toulouse en mars 1936. L'ampleur des défilés du 1^{er} mai préfigure déjà la victoire électorale du Front populaire. La poussée gréviste, la ruée syndicale et les accords Matignon sont une victoire sur la misère. La dislocation du Front populaire en 1938 et les tensions internationales croissantes exacerbent les conflits au sein de la C.G.T. La signature du traité de non-agression germano-soviétique ouvre une crise profonde. Les unitaires sont exclus, leurs syndicats dissous.

La scission de la C.G.T. se résorbe dans les circonstances de la Résistance et de la clandestinité. La C.G.T. réunifiée donne ainsi une impulsion décisive à la mise en place, le 27 mai 1943, du Conseil National de la Résistance. Celui-ci s'engage alors dans l'élaboration d'une Charte de la Résistance qui prendra la forme d'un programme intitulé « Les Jours Heureux ».

La C.G.T. réunifiée compte en 1945 cinq millions d'adhérents. La poussée progressiste de l'après-guerre permet des avancées sociales et économiques majeures (nationalisations, sécurité sociale, comités d'entreprises, statuts des personnels...). Les luttes de

1947 et le déclenchement de la Guerre froide rendent la scission du courant organisé autour du journal Force ouvrière nécessaire et brise à nouveau l'unité de la C.G.T.

Les années 1950 sont marquées par les guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie.

Dès 1954, la C.G.T. prend des positions en faveur de la paix et de l'indépendance algérienne. La C.G.T. bataille pour les salaires, contre l'augmentation des cadences et du temps de travail. Malgré la scission, elle progresse en syndicalisation. Sur le plan politique, elle dénonce l'arrivée au pouvoir du Général de Gaulle en 1958.

Victime d'une répression aveugle, l'assassinat de neuf militants de la C.G.T. le 8 février 1962 au métro Charonne soulève une émotion considérable.

En janvier 1966, la C.G.T. brise son isolement en concluant un accord d'unité d'action avec la C.F.D.T. qui débouche sur un essor important des grèves dont le point d'orgue est constitué par la puissante grève généralisée de mai-juin 1968. Malgré d'appréciables résultats revendicatifs, les espérances d'un changement politique ne se concrétisent pas.

La victoire de François Mitterrand, en 1981, ouvre une brève période de progrès social. Mais très vite, les logiques de transformation sociale cèdent la place au tournant de la rigueur. Dès lors, la C.G.T. engage une lutte opiniâtre contre les nouveaux visages de l'exploitation. Les années 1980 connaissent une importante désyndicalisation. Le libéralisme triomphe et les luttes reculent. Mais la C.G.T. résiste et trouve la force du rebond avec Henri Krasucki puis Louis Viannet et Bernard Thibault (qui réaffirma l'indépendance syndicale vis-à-vis des partis politiques) comme secrétaire général.

La C.G.T. tient son 48^{ème} congrès à Lille du 24 au 28 avril 2006, dans une période de grand mouvement social contre le Contrat première embauche. Puis le 1^{er} novembre, elle participe à la fondation de la Confédération Syndicale Internationale (CSI).

En 2010, la C.G.T. s'investit beaucoup dans les très populaires journées d'action, de manifestations et de grèves contre la réforme des retraites avec des contre-propositions. Elle propose, en particulier, que les salariés assujettis à des travaux pénibles aient droit à un départ à la retraite anticipé en fonction de la durée d'exposition à la pénibilité. Elle demande que les revenus financiers des entreprises soient soumis à contribution, en rappelant qu'en 2009, la Cour des comptes évaluait à 10 milliards d'euros le manque à gagner de cette non-contribution. Le syndicat veut remettre à plat l'ensemble des exonérations fiscales, évaluées 30 milliards d'euros en 2009, mais aussi moduler les cotisations sociales en fonction des politiques d'emploi des entreprises.



Le 18 février 2016, lendemain de la présentation de la loi travail, Sophie Binet, dirigeante de l'UGICT C.G.T., lance la pétition « Loi Travail : non, merci ! », avec Caroline de Haas et Elliot Lepers, rejoints rapidement par une vingtaine de militants associatifs et syndicaux. Au total, la pétition recueillera le chiffre record de 1,35 million de signatures, lançant le mouvement social contre la loi Travail en France de 2016.

Au cours de l'hiver 2019/2020, la C.G.T. participe activement aux grèves et aux manifestations contre le projet de réforme des retraites.

Le 53^{ème} congrès de la C.G.T. s'ouvre à Clermont-Ferrand, en plein mouvement social contre le projet de réforme des retraites en France de 2023. Il élit pour la première fois à sa tête une femme, Sophie Binet, le 31 mars 2023.

On peut considérer que le débat entre syndicalisme de service et syndicalisme revendicatif a été tranché par l'adhésion et la fusion de la fédération des Bourses du travail dans la C.G.T. Le système social global ne lui fait d'ailleurs pas de place puisque, contrairement à d'autres pays, il n'y a pas besoin en France d'être syndiqué pour bénéficier des conventions collectives, des mutuelles ou de l'assurance chômage ce qui induit une trop faible syndicalisation. La C.G.T. récuse les propositions visant à n'attribuer les acquis collectifs des organisations syndicales qu'aux seuls syndiqués. Elle récuse aussi toute idée de syndicalisation obligatoire ou de chèque syndical. Appliquer et respecter le droit de tout un chacun à se syndiquer sans être soumis à des risques de discriminations ou répressions est bien plus opportun, comme ouvrir des droits pour les syndiqués à se réunir sur le lieu et pendant le temps de travail.

L'histoire et le droit social font que le syndicalisme en France est un syndicalisme de militants plutôt que d'adhérents. Pour autant, la syndicalisation actuelle atteint un degré qui réduit la possibilité militante d'influer sur le cours des choses. Elle ne peut plus être traitée comme une question secondaire. La C.G.T. peut et doit trouver en elle-même les ressorts pour



répondre aux attentes multiples d'un salariat en pleine mutation, confronté à des éclatements, des mobilités et des précarités multiples. Parvenir à se constituer en force solidaire et autonome de mobilisation et de représentation des salariés dans leurs diversités doit être son objectif premier. Première Confédération syndicale créée, référence incontournable pour tout le syndicalisme, la C.G.T. a des responsabilités particulières pour impulser un renouveau des espoirs qui l'ont fait naître il y a 130 ans. Le sens de l'histoire est incertain, mais celui des luttes syndicales et sociales est lui incontestable. La C.G.T. aujourd'hui comme hier est bien décidée à le porter au bout de ses potentialités.

Nous nous sommes dressés contre le projet de budget 2026 qui est un plan d'austérité massif et une offensive du capital et du patronat très violente.

On nous rabâche à longueur de discours « la dette » (qui représente moins de 47 € par Français vivant aujourd'hui donc il faut se calmer aussi à ce sujet) mais : jamais les actionnaires, jamais les grandes fortunes, jamais les profiteurs des crises ne sont mis à contribution, et en revanche, nous les subissons dans notre quotidien.

Et pendant ce temps, les entreprises du CAC 40 battent des records de bénéfices, près de 100 milliards en 2024, et les dividendes pleuvent sur les actionnaires.

Les aides publiques ? Plus de 211 milliards distribués chaque année, sans conditions, sans contreparties, sans contrôle.

Et comme l'a dit Sophie Binet lors de la célébration des 130 ans chez nos camarades de la Haute-Vienne à Limoges, soyons fièr·e·s de faire parti de cette belle C.G.T.

Nous ne lâcherons RIEN ! NO PASARAN !!!

Tous ensemble, tous ensemble, GRÈVE, GRÈVE !!!

Joyeux anniversaire et longue vie à la C.G.T !

Laurent Jacquelin

DIAGORIS

EXPERTISE

Notre engagement et nos valeurs

Diagoris est un cabinet d'expertise comptable au service exclusif des représentants des salariés. Depuis 2009, Diagoris s'engage à défendre les intérêts des salariés dans le cadre de ses missions légales de conseil et d'accompagnement des CSE et des organisations syndicales. Cet engagement s'appuie sur des valeurs fortes de solidarité, de justice et d'égalité au service des salariés et de leurs représentants.

Notre expertise pluridisciplinaire

Le cabinet Diagoris est implanté sur l'ensemble du territoire français et dispose d'une expertise pluridisciplinaire lui permettant de conseiller et d'accompagner les salariés et leurs représentants dans tous les domaines du dialogue social avec les directions (questions sociales, économiques, financières, stratégiques, organisationnelles, etc.) et dans tous les secteurs d'activité (énergie, transport, services, santé, etc.).

Les missions légales d'expertise auprès des CSE

Le cabinet Diagoris intervient principalement dans le cadre des missions légales d'expertise auprès des CSE, prévues par le code du travail :

- ◆ consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise (100%employeur)
- ◆ consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi (100%employeur)

** Sous certaines conditions, l'expertise peut être financée à 100% par l'employeur.*

Ces consultations sont récurrentes et nous accompagnons sur le long terme les salariés et leurs représentants pour défendre leurs intérêts auprès des directions. Nous intervenons également dans le cadre de consultations ponctuelles liées à des événements particuliers:

- ◆ consultation dans le cadre d'une opération de concentration (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ droit d'alerte économique (80% employeur / 20% CSE*)
- ◆ consultation dans le cadre d'un projet de licenciements collectifs pour motif économique(80% employeur/20% CSE*)
- ◆ consultation dans le cadre d'une offre publique d'acquisition (80% employeur/20% CSE*)

Notre cabinet peut être mandaté pour apporter toute analyse utile aux organisations syndicales pour préparer la négociation d'un accord de performance collectif ou d'un accord relatif au contenu d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

Les missions d'expertise CHSCT – CSSCT

Le cabinet Diagoris accompagne aussi les salariés et leurs représentants dans le cadre des missions auprès des CHSCT et des CSSCT à travers sa filiale agréée Sésame Ergonomie:

- ◆ lorsqu'un risque grave, identifié et actuel, révélé ou non par un accident du travail, une maladie professionnelle ou à caractère professionnel est constaté dans l'établissement (100%employeur)
- ◆ en cas d'introduction de nouvelles technologies ou de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ dans les entreprises d'au moins 300 salariés, en vue de préparer la négociation sur l'égalité professionnelle (80% employeur/20% CSE*) .

La formation des représentants des salariés

Au-delà des missions légales d'expertise, le cabinet Diagoris accompagne les représentants des salariés à travers une offre complète de formations (économique, social, droit du travail, sécurité au travail, etc.) afin de développer les compétences utiles à leurs missions de défense des intérêts des salariés.

DIAGORIS

ARNAUD KIEFER

Responsable Relations Extérieures &

Partenariats – Grand Sud

06 37 87 67 29

arnaud.kiefer@diagoris.fr

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

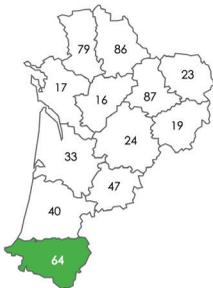
DIAGORIS.FR

7 place du Pdt Thomas Wilson

31000 TOULOUSE

Centre Regus Les Grands Hommes

33000 BORDEAUX



RETOUR SUR LES MOBILISATIONS ESTIVALES EN NA

Deux mobilisations estivales dans les Pyrénées-Atlantiques : Hendaye Saisonniers ; les 130 ans de la CGT - Tour de France



Hendaye Saisonniers

Rencontre réussie entre la CGT de l'union locale d'Hendaye et les saisonniers de la plage.

La CGT de l'UL Hendaye a organisé, vendredi 1^{er} août 2025, une rencontre dédiée aux saisonniers travaillant au niveau de la plage. Cette initiative visait à créer un espace de dialogue, d'écoute et d'échange autour des conditions de travail et des préoccupations spécifiques à la saison estivale, notamment en termes de logement.

L'action a été très bien accueillie par les commerçants et travailleurs saisonniers présents, témoignant de l'intérêt collectif pour une meilleure reconnaissance et valorisation des métiers saisonniers. L'UL tient à remercier tous les membres de la CE présents et un grand merci à Gregory de la Fédération Commerce et à Laëtitia de la Fédération Intérim pour leur implication

et leur engagement, qui ont largement contribué au succès de cette journée.

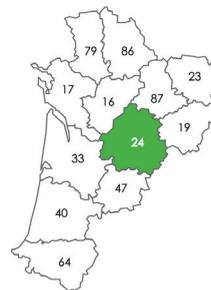
130 ans de la CGT - Tour de France

L'Union Départementale a fêté les 130 ans de la CGT avec les syndiqués du département et la population à l'occasion du Tour de France 2025 ! Nos coureurs ont pu prendre le départ et porter haut les couleurs de notre CGT de la gare à la place de Verdun où les attendait un stand convivial et revendicatif.

L'accueil de la population a été très chaleureux et le public est très vite devenu aux couleurs de la CGT.

Merci à tous ceux qui ont donné de leur énergie et leur temps pour que tout se déroule dans un esprit de camaraderie et de convivialité.

Anne Séguier



CONGRÈS DE L'UD DE LA DORDOGNE

Les 19 et 20 juin, l'Union départementale des syndicats CGT de la Dordogne tenait son Congrès à Périgueux. Les 165 camarades présent·e-s, parmi lesquels 130 délégué·e-s représentant 42 syndicats implantés en Dordogne, ont assuré une composition de Congrès très représentative de ce qu'est la CGT en Périgord.



Le rapport introductif et le bilan d'activité ont tenté de se montrer les plus exhaustifs possibles, non seulement sur l'actualité nationale et internationale, mais aussi et surtout sur la place qu'a prise la CGT départementale sur tous les grands sujets impliquants, d'une façon ou d'une autre, les travailleur·euse-s.

Sur les questions internationales, c'est bien évidemment le soutien au peuple palestinien qui a fait l'objet d'une attention particulière, et la CGT 24 aura, modestement, apporté sa pierre à l'édifice des mobilisations pour dénoncer le génocide à Gaza perpétré par Israël. L'extrême-droite, et la lutte acharnée que nous devons mener contre la peste brune, auront forcément occupé une large partie des débats, parce qu'il appartient à la CGT de lever le voile sur l'imposture sociale que constitue le RN et autres groupements rejets de l'héritage nazi et fasciste.

Mais aussi parce que la CGT aura largement pris sa part durant le mandat en matière de combat contre l'extrême-droite (mobilisations, stands, diffusions de tracts, participation à un collectif départemental de lutte contre l'extrême droite...).

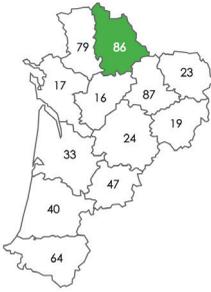
Enfin, ce seront les questionnements quant à la capacité de la CGT à être massivement audible auprès du salariat qui auront préoccupé les délégué·e-s, avec, en arrière-plan, la nécessité de mener l'activité en priorité sur le lieu de travail, mais aussi dans les déserts syndicaux via nos unions locales.

La précarité des moyens syndicaux mis à disposition des organisations interprofessionnelles n'a pas été reléguée ou ignorée, et nombre de participant·e-s ont parfaitement pointé le décalage entre nos ambitions portées par des expressions fortes des UL et UD d'un côté, et, de l'autre, la pénurie de moyens militants qui leur sont affectés. Evidemment, les questions de vie syndicale, en particulier de formation syndicale, ont été largement de la partie sur ces deux jours.

Ces discussions auront au final abouti à une très large majorité de votes en faveur des documents de congrès proposés et soumis par la direction sortante de l'UD.

La responsabilité politique de la CGT Dordogne est dorénavant entre les mains de la commission exécutive à qui les syndicats représentés au congrès ont donné mandat pour les trois ans à venir, composée de 33 membres, féminisée à 57,6 % et dotée d'un bureau paritaire. Nous leur souhaitons tout le courage et la ténacité nécessaires !

Mathieu Le Roch



64ÈME CONGRÈS DE L'UD DE LA VIENNE

Nous avons choisi d'organiser le 64^{ème} congrès de l'Union Départementale sur la ville de Châtelleraut. L'hommage aux disparus a été particulièrement marqué suite à la disparition en avril du secrétaire de l'Union Locale Châtelleraut Nord-Vienne, Julien Delhoume.



Cela faisait des dizaines d'années que le congrès n'avait pas eu lieu sur ce territoire, et nous avons voulu mettre en avant la richesse industrielle du bassin.

En travaillant avec l'IHS de la Vienne et les syndicats de la métallurgie, nous avons réussi à faire une exposition du savoir-faire local avec un moteur d'avion de safran, un moteur de voiture venant des anciennes fonderies, diverses pièces de mécanique et d'électronique prêtées par les usines du coin (Thales, giron, etc...).

Mais c'était loin de satisfaire nos envies de marquer le coup pour les 130 ans de la CGT.

Ainsi, nous avons aussi travaillé à mettre en place les expositions plus classiques de la CGT avec les panneaux illustrés, celle des 130 ans de la CGT, des 80 ans de la Sécurité Sociale, une exposition sur le dessin de presse syndicale, une exposition sur le syndicalisme dans la Vienne... Tout cela embelli par la présence d'œuvres d'art (sculptures, peintures...) réalisées par une quinzaine de camarades du département.

Nous avons permis aux deux cents personnes présentes les 25 et 26 septembre de vivre un congrès axé sur la revendication du droit à la culture.

Le jeudi soir, nous avons offert aux camarades de la CGT et à leurs proches la pièce de théâtre « SBAM » de la compagnie les Chopalos. Nous avons vécu un congrès riche en débats, avec des dizaines d'interventions dont des néo-congressistes.

Le 64^{ème} congrès de la Vienne a rappelé son soutien à la flottille pour la paix en route pour Gaza, et a appelé l'ensemble des salariés à se mettre en grève le 2 Octobre pour réussir une nouvelle journée de mobilisation afin de gagner le bras de fer commencé avec le Premier ministre Lecornu et réussir à bloquer le plan d'austérité. Organisés et déterminés, les syndicats CGT de la Vienne ont voté des orientations ambitieuses afin de rester la première organisation syndicale du département, de continuer à progresser afin que la CGT soit capable par le rapport de force de faire appliquer nos revendications. Ils ont aussi décidé d'élire une nouvelle équipe dirigeante composée de 31 personnes (16 hommes et 15 femmes) qui ont choisi de me renouveler leur confiance en me nommant secrétaire général de l'UD CGT 86 pour un deuxième mandat.

Julien Hémon

LA VIE OUVRIÈRE

LA REVUE PRATIQUE DE DROIT SOCIAL

La Vie Ouvrière est l'organe de presse de la CGT et le magazine des militants de la CGT : enquêtes, reportages, analyses, numéros spéciaux...



Chaque mois dans le magazine papier et tous les jours sur nvo.fr les journalistes de la NVO décryptent l'actualité sociale, rendent compte des luttes des salariés et proposent les repères juridiques indispensables aux militants syndicaux.

La Revue Pratique de Droit Social (RPDS) et le site droits nvo.fr s'adressent aux élus et mandatés, praticiens du droit, conseillers prud'hommes, mais aussi néophytes du droit car la Revue et ce site ont l'ambition de rendre la matière accessible à tout·e·s.

CHANGEZ DE REGARD SUR L'ACTUALITÉ SOCIALE ET JURIDIQUE

nvo

LA NOUVELLE VIE OUVRIÈRE
LE MAGAZINE DES MILITANTS
DE LA CGT
nvo.fr

> Bulletin d'abonnement

Syndicat / société (si nécessaire à l'expédition) _____

Madame Monsieur

Nom* _____ Prénom* _____

N° _____ Rue* _____

Code postal* _____ Ville* _____

Fédération ou branche professionnelle _____

Tél.* _____ UD _____

Courriel* _____

* Champs obligatoires

Abonnement NVO : 5 €/mois ou 60 €/an

NVO, le magazine papier (10 numéros par an) et web + Hors-série VO Impôts, le guide fiscal + en accès abonné sur nvo.fr : l'actualité sociale

Pack NVO Droits : 12 €/mois ou 144 €/an

L'abonnement NVO + RPDS, la Revue pratique de droit social papier (11 numéros par an dont un double) et web + en accès abonné sur nvodroits.fr : l'actualité juridique, le droit du travail, le droit des élus et mandatés, le droit au quotidien

Paiement

Chèque à l'ordre de la Vie Ouvrière N° chèque _____

Banque _____

Prélèvement automatique en :

2 fois, prélèvement semestriel 12 fois, prélèvement mensuel

Merci de remplir et signer l'autorisation de prélèvement ci-contre et de joindre votre RIB.

Offre valable jusqu'au 30/06/2019. Au-delà, nous consulter.

Autorisation de prélèvement

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) La Vie Ouvrière à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de La Vie Ouvrière.

Titulaire du compte

Nom _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code Postal _____ Ville _____

Code Postal _____ IBAN _____

_____ BIC _____

Créancier

La Vie Ouvrière 263, rue de Paris, case 600

93516 Montreuil Cedex - Identifiant SEPA : FR87ZZZ632727

Fait le : _____

Signature _____

Établissement teneur du compte

Nom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

code origine : PROSPECTUS

ADRESSEZ CE BULLETIN À : NVO – Case 600 – 263, rue de Paris – 93 516 Montreuil Cedex

Tél. : 0149 88 68 50 / Fax : 0149 88 68 66 – abonnement@nvo.fr



**Situation des
abonnements
en NA
par Union
Départementale**

	VO	RPDS
NATIONALE	10535	3991
RÉGION NA	1278	384
UD 16	117	28
UD 17	94	34
UD 19	65	26
UD 23	26	7
UD 24	86	27
UD 33	277	91
UD 40	89	24
UD 47	51	24
UD 64	199	44
UD 79	56	17
UD 86	73	35
UD 87	145	27

**ABONNEZ-VOUS**

Délégués syndicaux, conseillers du salarié, élus au CSE...

OUTILLEZ-VOUS, AGISSEZ POUR VOS DROITS.

Les avantages de l'abonnement :
La RPDS papier et numérique
 (11 numéros par an dont un double)
+ Accès abonné sur nvdroits.fr

 Je m'abonne à la RPDS : 108 € / an au lieu de 120 € / an

Revue pratique de droit social, papier et numérique (11 numéros par an dont un double) + accès abonné sur nvdroits.fr : l'actualité juridique et l'intégralité des dossiers de la RPDS en accès numérique.

Coordonnées * Champs obligatoires

Syndicat/société (si nécessaire à l'expédition) _____

Madame Monsieur

Nom* _____

Prénom* _____

N°* _____ Rue* _____

Code postal* _____ Ville* _____

Fédération ou branche professionnelle _____

Tél.* _____

Courriel* _____

Mode de paiement

Par prélèvement automatique 1x108 € / an
 12x9 € / mois

Complétez, signez le mandat de prélèvement SEPA et joignez un RIB.

Par chèque de 108 € à l'ordre de La Vie Ouvrière

Numéro de chèque _____

Banque _____

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la Nouvelle SA La Vie Ouvrière à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Nouvelle SA La Vie Ouvrière.

Titulaire du compte

Nom _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

IBAN _____

BIC _____

Établissement teneur du compte

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Créancier

La Nouvelle SA La Vie Ouvrière - 263, rue de Paris - case 600

93516 Montreuil cedex

Identifiant SEPA : FR87ZZZ632727

Fait le _____

Signature _____

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Offre valable jusqu'au 30/09/2025 en France métropolitaine. Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par La Nouvelle SA La Vie Ouvrière, l'entreprise de presse de la CGT. Elles sont collectées et utilisées à des fins de traitement de votre abonnement. Vos adresses email et postale seront utilisées pour le suivi de votre abonnement, l'envoi de la lettre d'information numérique et de communication dont vous bénéficiez en qualité d'abonné. Ces données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : La Nouvelle SA La Vie Ouvrière. Ces données sont indispensables à ce traitement et seront conservées pendant 3 ans à compter de la fin de l'abonnement. Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données. Pour exercer vos droits, veuillez contacter la Vie Ouvrière par email à abonnement@nvo.fr ou par courrier à La Nouvelle SA La Vie Ouvrière Case 600, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex. Consultez le site nvo.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Envoyez ce bulletin à l'adresse suivante :

La Vie Ouvrière • service abonnements • Case 600 • 263, rue de Paris • 93516 Montreuil Cedex • Tél.: 0149886850 • abonnement@nvo.fr

Code origine : MAG

*Offre uniquement valable dans le cadre d'un nouvel abonnement



**6 JEUDI
NOVEMBRE
2025**

Le Comité régional CGT NA vous invite au

FORUM

**"Salariés en situation de handicap :
de quoi parle-t-on ?"**

*Salle Robert Sauvion
21 rue Anatole France
86530 Naintré*

Inscription

*auprès du Comité régional CGT NA
secretariat@cgt-na.fr*

